



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT  
A.A. D. L  
N° Identification fiscale : 000016001405697  
DIRECTION REGIONALE SETIF  
Sis à Cité 1014 logements - Sétif  
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

## AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

Conformément aux dispositions de l'article N°49 de loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 73 et 161 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale de Sétif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours National d'Architecture Restreint N°54/DRS/AADL/2025 relatif à l'Etude et suivi des travaux de réalisation de 1000 logements location-vente en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergerie y compris les travaux de viabilisation Sis au POS N°07, Commune de M'Sila, wilaya de M'Sila, Site 01. Programme logements location-vente AADL 03 tranche 300 000/Zone 02, publié au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP N°2002 Semaine du 18 au 24 janvier 2026, les quotidiens nationaux LE QUOTIDIEN DE CONSTANTINE le 08/01/2026 et El Aures News le 14/01/2026, et la presse électronique agréée Anndz et DzWatch le 14/01/2026, que la procédure du concours est annulée.